

VIE ÉCONOMIQUE/ Avec le club des entreprises d'Ouest Provence

Les entreprises du Tubé s'organisent enfin

Par Charles Robotti

croboti@laprovence-presse.fr

Une rencontre importante, et première du genre, s'est déroulée ce lundi soir au Tubé.

Il s'agissait pour les animateurs du Club des Entreprises d'Ouest Provence, Romain Gille et Philippe André, d'inviter tous les entrepreneurs de la zone du Tubé à exposer leur situation.

► "LA SIGNALÉTIQUE, les voiries, la sécurité, la gestion des déchets ont été les principales questions abordées" expliquent-ils sans oublier la délicate question du partage des compétences entre les différents acteurs locaux. Une façon élégante de dire qu'on ne sait pas trop à qui s'adresser pour ces questions.

Nicole Joulia qui était présente a écouté les doléances s'efforçant de répondre sur quelques points dont celui des déchets et de la sécurité, laquelle dépend de la police nationale sur ces zones.



► Les entrepreneurs du Tubé se sont montrés attentifs aux recommandations et propositions du Club.

/ PHOTO CH.R.

► **LE CLUB DES ENTREPRISES** a proposé aux entrepreneurs du Tubé de créer une commission de traitement des problèmes soulevés et un poste de délégué de la zone.

"Il s'agit d'avoir un interlocuteur pour traiter de ces questions avec les décideurs mais aussi de dynamiser sur le plan économique cette zone du Tubé. Nous aiderons les entreprises à développer

leurs activités, à mieux se connaître et à améliorer leurs conditions de fonctionnement" explique Romain Gille.

La zone du Tubé est divisée en trois secteurs (nord, centre, sud) et on y compterait 150 entreprises mais aucun fichier à jour n'existe comme cela a été souligné au cours de la réunion.

Le constat sur la signalétique est lui aussi particulière-

ment édifiant. Difficile de trouver son chemin dans la zone!

Les questions de la voirie, parfois inadaptée, de l'éclairage public et de la sécurité sont également mentionnées par les entrepreneurs: vols et vandalisme sont signalés.

La question d'une éventuelle "mutualisation" des moyens de sécurité a même été évoquée. Le club a proposé aux entrepreneurs présents de rédiger un cahier de doléances qui sera transmis aux autorités compétentes: la ville, le San, l'Epad, l'Etat.

Une douzaine d'entreprises du Tubé ont adhéré au Club et la réunion s'est terminée autour d'un verre. ■

PRATIQUE

Le club des entreprises d'Ouest Provence: Romain Gille, président, chez Ranc Développement, centre vie La Fossette, 13270, Fos-sur-mer
☎ 04 42 05 45 88 www.entrepriseouestprovence.fr